

PROFIL DE LA CRIMINALITÉ

Introduction

Le profil de la criminalité présente la situation de votre quartier en termes de nombre et de taux d'infractions au Code criminel et d'appels de service, d'évolution de la criminalité, de nombre de collisions et de son évolution, ainsi que de caractéristiques des prévenus et des victimes de crimes dans le quartier.

Cette situation est présentée sous forme de tableaux permettant de situer votre PDQ parmi l'ensemble des PDQ du territoire.

Les tableaux sont, sauf exception, présentés dans un même format :

- La première colonne (PDQ) présente l'information pour votre PDQ;
- La deuxième colonne présente la moyenne ou la médiane des 32 PDQ;
- La troisième colonne présente l'écart en pourcentage entre votre PDQ et l'ensemble des 32 PDQ;
- La quatrième colonne présente le rang occupé par votre PDQ. Les rangs sont toujours présentés de la même manière: le PDQ obtenant le nombre le plus élevé pour une rubrique se voit octroyer le premier rang;
- La dernière colonne indique si cet écart est « significatif » (un signe + ou un signe – signale que votre PDQ se situe à plus d'un écart-type de la moyenne et deux signes (+ ou -) indiquent qu'il se situe à plus de deux écarts type).

Les figures en annexe présentent les données pour tous les PDQ en même temps, du plus élevé (rang 1) au moins élevé (rang 32), ainsi que la médiane (le PDQ qui se situe aux 16e et 17e rang). Elles permettent de relativiser les données présentées dans les tableaux et de mieux situer votre PDQ. Par exemple, il pourrait y avoir un écart moins grand entre les PDQ qui occupent les 2e et 15e rangs qu'entre ceux qui occupent le 23e et le 24e rang.

Les comparaisons entre les PDQ peuvent être délicates. Elles doivent être faites avec la plus grande prudence. Chaque quartier a des caractéristiques qui lui sont propres en termes social, économique, démographique, urbain, etc. (population « flottante », présence de bars, centres commerciaux, population immigrante, écoles, etc.). Aucun des indicateurs présentés (moyenne, médiane, écart, écart-type et rang) ne permet, à lui seul, de témoigner de la réalité complexe d'un quartier. À cet égard, l'utilisation des rangs et, surtout, leur interprétation peuvent s'avérer être particulièrement problématiques.

Le rang doit être compris et interprété pour ce qu'il est. Le PDQ qui occupe le premier rang pour le nombre ou le taux de crimes n'est pas nécessairement le plus dangereux ou le plus risqué. Tout ce que son rang indique, c'est que c'est le quartier où il y a le plus de crimes rapportés en nombre absolu ou en taux. Ce peut être en raison de la population flottante, de la présence de centres commerciaux où il se commet beaucoup de vols à l'étalage, etc. Dans ce cas, le rang ne nous renseigne pas sur la « dangerosité » du quartier ou sur les risques encourus par ses résidents. De la même manière le PDQ qui arrive au dernier rang pour le nombre de crimes n'est pas nécessairement le plus efficace ou le plus performant.

En somme, les données présentées dans ce profil permettent de commencer la discussion et non de la conclure.

PDQ 22 Profil de la criminalité

La criminalité et les appels en 2017

Cette première section trace un portrait de la criminalité rapportée et des appels de service reçus en 2017 dans le PDQ 22. Le nombre de crimes et d'appels sont présentés (tableau 1), ainsi que les taux par 1000 résidents (tableau 2).ⁱ Ceux-ci sont comparés à la médiane des 32 PDQⁱⁱ. Huit figures présentant la place occupée par le PDQ 22 parmi l'ensemble des PDQ sont également présentées en annexe.

Le nombre d'infractions au Code criminel rapportées dans le PDQ 22 en 2017 (2 673 crimes) est un plus élevé (20%) que la médiane des 32 PDQ (2 227 crimes), ce qui le place au 13e rang (tableau 1). Cependant, comme le montre le tableau 2, il se situe au 3e rang pour son taux de criminalité de 83 crimes par 1000 résidents, comparativement à un taux médian de 36 crimes pour les 32 PDQ. Le taux de criminalité du PDQ 22 est significativement supérieur à la moyenne des PDQ.

En 2017, 624 crimes contre la personne ont été rapportés dans le PDQ 22, ce qui s'approche de la médiane des 32 PDQ (587 crimes) et place le PDQ 22 au 13e rang. Le PDQ 22 affiche cependant un taux de crimes contre la personne (19,3 crimes par 1000 résidents) plus de deux fois plus élevé que la médiane de 9,2 par 1000 résidents et se situe au 3e rang. Les taux de voies de fait (10,1) et de vols qualifiés (3,5) y sont significativement plus élevés que les taux moyens de l'ensemble des PDQ.

Le nombre de crimes contre la propriété du PDQ 22 (1 722 crimes) correspond à la médiane des 32 PDQ et il occupe le 14e rang pour ces crimes. Il se situe cependant au 3e rang pour le taux de crimes contre la propriété et affiche un écart significatif par rapport au taux moyen. Les taux des différentes formes de crimes contre la propriété (vols simples, introductions par effraction, fraudes, méfaits) sont tous significativement supérieurs aux taux moyens observés dans les 32 PDQ.

Le nombre d'appels de service logés au PDQ 22 (17 331 appels) est plus élevé de 30% que la médiane (13 368 appels). Son taux d'appels par 1000 résidents (537) est plus de deux fois plus élevé que le taux médian des 32 PDQ (215). Ses taux d'appels relatifs aux crimes contre la personne (71) aux crimes contre la propriété (45), aux incivilités (90) et à la circulation (150) sont parmi les plus élevés du territoire. Pour sa part, le nombre d'appels initiés par les patrouilleurs du PDQ 22 (10 075 appels) est significativement inférieur à la moyenne des 32 PDQ (12 178). Le taux de ces appels par 1000 résidents est cependant significativement plus élevé dans le PDQ 22 (312 appels) que le taux médian (213 appels).

Tableau 1: Criminalité et appels 2017

	PDQ 22	Médiane	Écart (%)	Rang	±
Délits et infractions au Code	2673	2227	20%	13	
Crimes contre la personne	624	587	6%	13	
Crimes contre la propriété	1722	1425	21%	14	
Autres crimes	327	192	70%	8	
Selon la catégorie de crime:					
Homicides	2	0		2	+
Tentatives de meurtre	5	2	150%	4	
Agressions sexuelles	43	49	-12%	19	
Voies de fait	325	290	12%	13	
Vols qualifiés	113	68	66%	6	
Introductions par effraction	344	235	46%	9	
Vols de véhicules à moteur	69	120	-42%	26	
Vols simples	891	644	38%	9	
Fraudes	163	190	-14%	20	
Méfaits	221	214	3%	16	
Infractions liées à la drogue	101	72	40%	10	
Appels total	27406	26378	4%	14	
Appels de service	17331	13368	30%	11	
Appels en patrouillant	10075	12178	-17%	25	
Infractions contre la personne	2280	2164	5%	14	
Infractions contre la propriété	1443	1095	32%	12	
Incivilités et autres désordres	2897	1405	106%	5	
Circulation	4839	4854	0%	17	

Tableau 2: Taux de crimes et d'appels

	PDQ 22	Médiane	Écart (%)	Rang	±
Délits et infractions au Code	82.9	36.0	130%	3	++
Crimes contre la personne	19.3	9.2	110%	3	++
Voies de fait	10.1	4.5	126%	3	++
Vols Qualifiés	3.5	1.1	212%	2	++
Crimes contre la propriété	53.4	23.2	130%	3	++
Vols simples	27.6	9.4	194%	3	++
Introductions par effraction	10.7	4.1	161%	3	++
Méfaits	6.9	3.2	115%	4	++
Fraudes	5.1	3.3	52%	3	++
Vols de véhicules à moteur	2.1	2.1	2%	16	
Autres crimes	10.1	3.0	240%	3	++
Appels total	849.8	422.7	101%	3	++
Appels de service	537.4	215.0	150%	3	++
Appels en patrouillant	312.4	213.2	47%	3	++
Infractions contre la personne	70.7	32.3	119%	3	++
Infractions contre la propriété	44.7	17.9	150%	3	++
Incivilités et autres désordres	89.8	23.1	289%	3	++
Circulation	150.0	79.1	90%	4	++

PDQ 22 Profil de la criminalité

Évolution de la criminalité

En termes d'évolution, la criminalité du PDQ 22 a diminué de 36 % en l'espace de dix ans (2008-2017), une baisse identique à celle observée sur l'ensemble du territoire montréalais durant la même période. Durant cette période, les crimes contre la personne ont diminué de 33 %, une baisse plus importante que celle de 23 % observée sur le territoire. Par contre, les crimes contre la propriété ont diminué de 26 %, soit à un rythme significativement moins prononcé que la diminution à l'échelle de l'île (39 %). Plus particulièrement, on note une augmentation de 61 % des fraudes, ce qui est supérieur aux augmentations notées dans la majorité des quartiers.

À court terme (2015-2017), la criminalité dans le PDQ 22 a augmenté de 8 %, alors qu'elle a diminué de 5 % durant la même période à Montréal. Cette augmentation est principale attribuable à une hausse de 17 % des crimes contre la propriété. Le PDQ 22 est d'ailleurs le quartier qui affiche la plus importante hausse de ces crimes depuis 2015. Plus précisément, les vols simples ont bondi de 27 %, les fraudes de 47 %, les introductions par effraction de 14 % et les vols de véhicule de 13 %. Par ailleurs, même si le volume de crimes contre la personne est demeuré stable, dans le quartier, les vols qualifiés, eux, ont augmenté de 16 % alors qu'une baisse de 11 % a eu lieu sur l'ensemble du territoire.

Victimes de violence

La première partie du tableau 4 présente la répartition des victimes de crimes contre la personne selon leur relation avec l'agresseur. En taux par 1000 habitants, le PDQ 22 est généralement parmi les plus élevés. Il se situe au 3e rang (sur 32) des taux de violence conjugale et des taux de violence commise par des étrangers ou des connaissances.

La seconde partie du tableau compare la proportion des victimes de crimes contre la personne dans chaque catégorie d'âge (% Vic) dans le PDQ 22 et pour l'ensemble du territoire. On remarque, plus spécifiquement que près de 47,4 % des victimes de violence, dans le PDQ, sont âgées de 18 à 34 ans, une proportion légèrement supérieure à celle constatée à l'échelle du territoire montréalais (43,2 %). La proportion de victimes âgées de 35 à 64 ans dans le PDQ (42,9 %) est également supérieure à la proportion notée sur le territoire (39 %).

Tableau 3: Évolution de la criminalité

	PDQ 22	Montréal	Rang	±
Évolution à long terme - 10 ans (2008-2017)				
Délits et infractions au Code criminel	-36%	-36%	11	
Crimes contre la personne	-33%	-23%	23	
Voies de fait	-41%	-31%	24	
Vols qualifiés	-25%	-36%	10	
Crimes contre la propriété	-26%	-39%	2	+
Vols simples	-20%	-41%	2	+
Introductions par effraction	-25%	-39%	8	
Fraudes	61%	36%	7	
Vols de véhicules à moteur	-65%	-54%	26	
Autres crimes	-64%	-44%	26	
Évolution à court terme - 3 ans (2015-2017)				
Délits et infractions au Code criminel	8%	-5%	3	+
Crimes contre la personne	0%	4%	18	
Voies de fait	-6%	2%	23	
Vols qualifiés	16%	-11%	5	
Crimes contre la propriété	17%	-6%	1	++
Vols simples	27%	-10%	1	++
Introductions par effraction	14%	-6%	7	
Fraudes	47%	17%	2	+
Vols de véhicules à moteur	13%	6%	13	
Autres crimes	-16%	-18%	11	

Tableau 4: Victimes de violence

	PDQ 22	Médiane	Rang	±
Relation Victime-Suspect				
Victimes de violence conjugale	155	155	16	
Victimes de violence intrafamiliale	30	49	26	
Victimes d'une connaissance	181	175	14	
Victimes d'un agresseur étranger ou inconnu	245	176	8	
Victimes de violence conjugale (taux/1000)	4.8	2.5	3	+
Victimes de violence intrafamiliale (taux/1000)	0.9	0.9	16	
Victimes d'une connaissance (taux/1000)	5.6	2.8	3	
Victimes d'un agresseur étranger ou inconnu (taux/1000)	7.6	2.5	3	
Proportion des victimes selon l'âge :				
0-17 ans	5.0%	13.5%	30	-
18-34 ans	47.4%	43.2%	6	
35-64 ans	42.9%	39.0%	4	+
65 ans et plus	4.7%	4.3%	13	

PDQ 22 Profil de la criminalité

Provenance des prévenus

32% des prévenus qui ont commis un crime dans le PDQ 22, en 2017, y résident également, une proportion inférieure à la moyenne (41%), qui le place au 25e rang à ce chapitre. La criminalité du PDQ 22 est donc moins « locale » que dans la plupart des PDQ. Une part non négligeable de prévenus du PDQ 22 provient de l'extérieur de Montréal (17%) ou de quartiers limitrophes, soit les PDQ 21 (13%) et 23 (6%).

En 2017, 465 personnes résidentes du PDQ 22 ont été mises en cause pour une infraction commise sur le territoire du SPVM, ce qui correspond à la moyenne des 32 PDQ. Cependant, en tenant compte du nombre de personnes habitant ce quartier, le taux de délinquants du PDQ 22 (14,4 prévenus par 1000 habitants) est significativement supérieur à la moyenne et le place au deuxième rang de l'ensemble des PDQ. De la même manière, le taux de délinquants juvéniles du PDQ 22 (20,6 prévenus par 1000 adolescents résidents) est plus élevé que la moyenne du territoire (8e rang).

Sécurité routière

En 2017, au PDQ 22, il y a eu 2 collisions ayant causé la mort et 167 collisions ayant entraîné des blessures graves (9) ou légères (158). Ce volume de collisions total place le quartier au 14e rang. Par ailleurs, le nombre de collisions impliquant des piétons (43) ou des cyclistes (35) sont supérieurs aux médianes de l'ensemble des quartiers.

Depuis 2015, le nombre de collisions ayant causé la mort ou des blessures a augmenté de 4,3% alors qu'une légère diminution (2 %) est constatée sur l'ensemble du territoire.

Tableau 5: Provenance des prévenus

	PDQ 22	Moyenne	Rang	±
Provenance des prévenus				
% de prévenus qui ont commis un crime dans le quartier et qui y résident	32%	41%	25	
% de prévenus qui ont commis un crime dans le quartier et qui résident à l'extérieur de Montréal	17%	14%	9	
Population délinquante du quartier				
Nombre de prévenus qui résident dans le quartier	465	456	16	
Taux de délinquants total (par 1000 habitants)	14.4	8.3	2	
Nombre de prévenus juvéniles (12-17 ans)	19	54	29	-
Taux de délinquants juvéniles (par 1000 habitants)	20.6	15.4	8	

Tableau 6: Sécurité routière

	PDQ 22	Médiane	Rang	±
Total des Collisions avec blessés/mortelles	169	156	14	
Collisions mortelles	2	1	3	+
Collisions avec blessés graves	9	5	5	+
Collisions avec blessés légers	158	149.5	15	
Collisions Piétons	43	37.5	8	
Collisions Cyclistes	35	15.5	7	
Évolution à court terme - 2 ans (2015-2017)				
Collisions avec blessés/mortelles	4.3%	-2.0%	13	

Annexe : Total des infractions au Code criminel et Crimes contre la personne – Volume et taux (1000 résidents) selon le PDQ en 2017

Figure 1

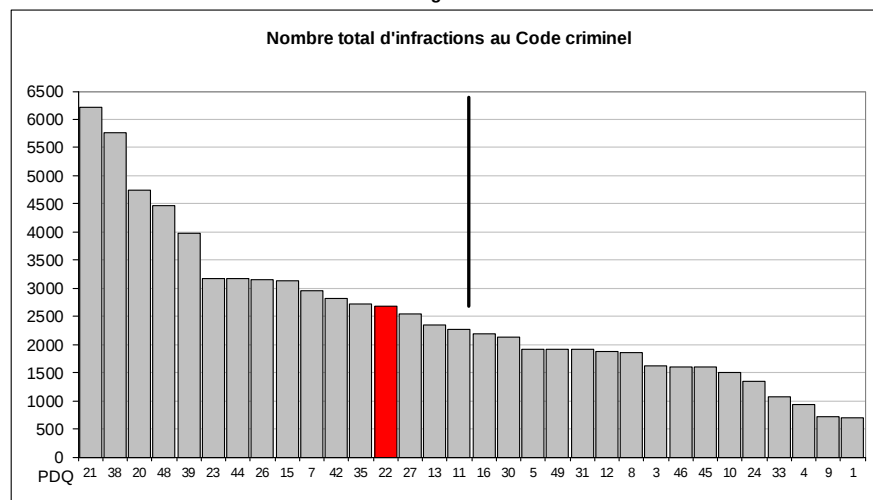


Figure 2

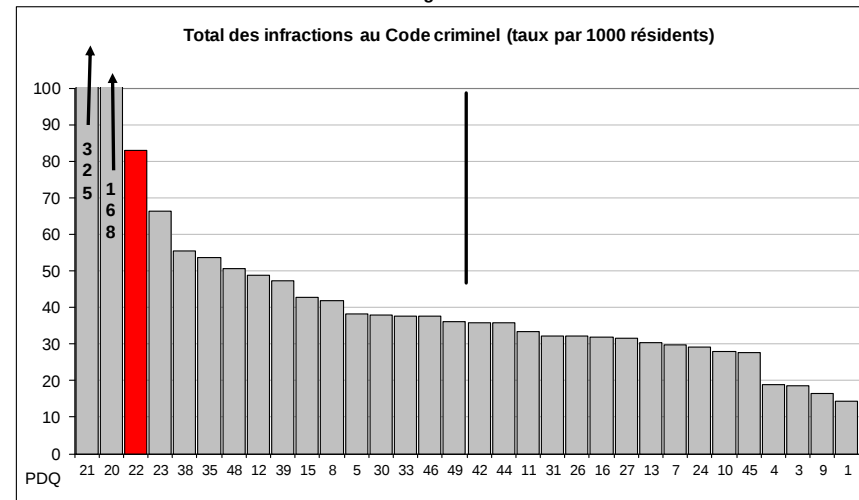


Figure 3

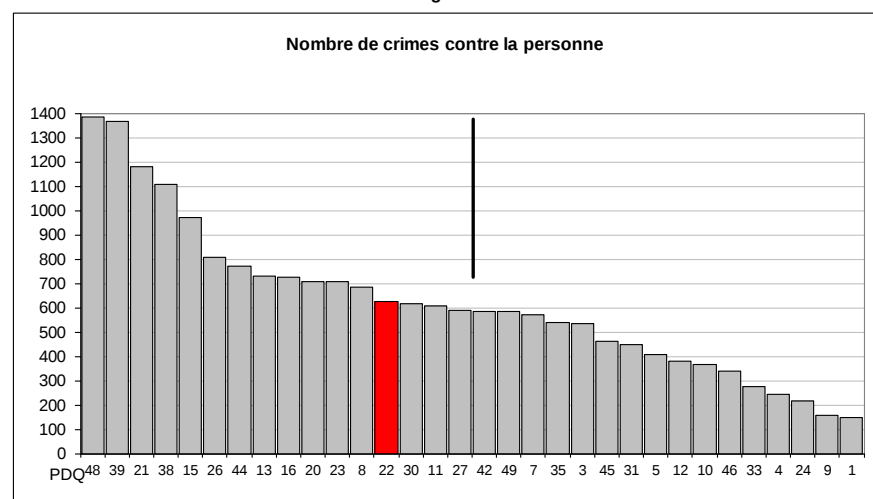
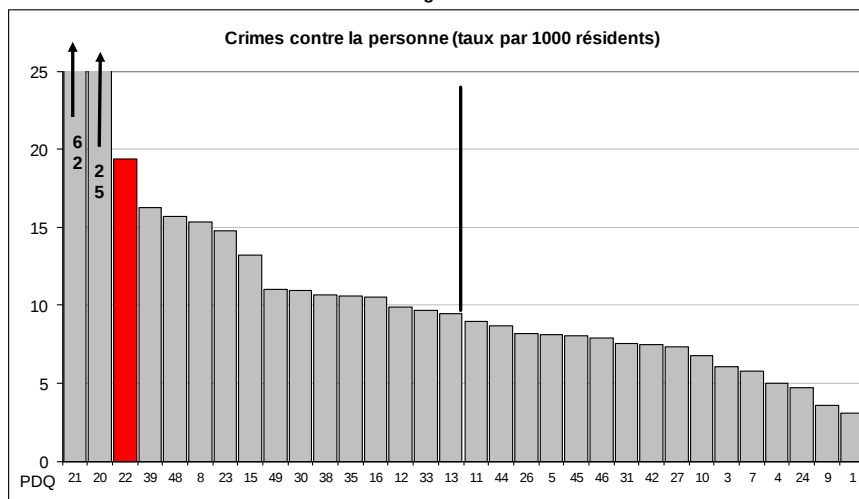


Figure 4



Annexe (suite) : Crimes contre la propriété et Appels de services – Volume et taux (1000 résidents) selon le PDQ en 2017

Figure 5

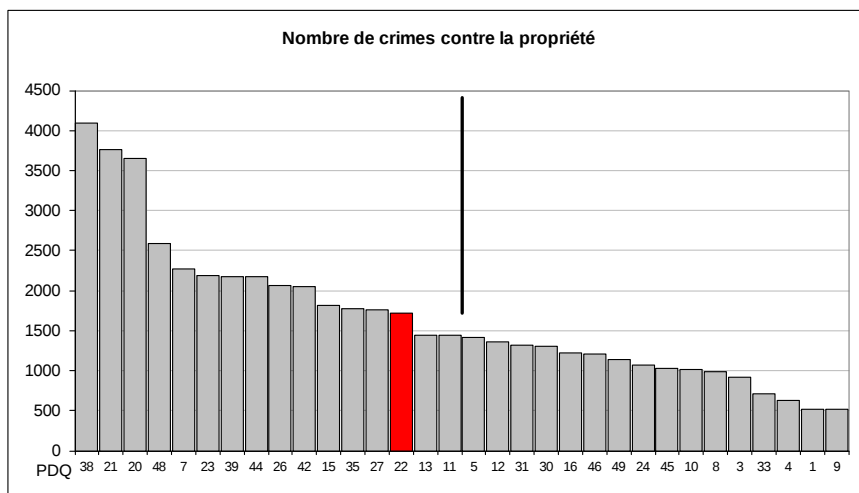


Figure 6

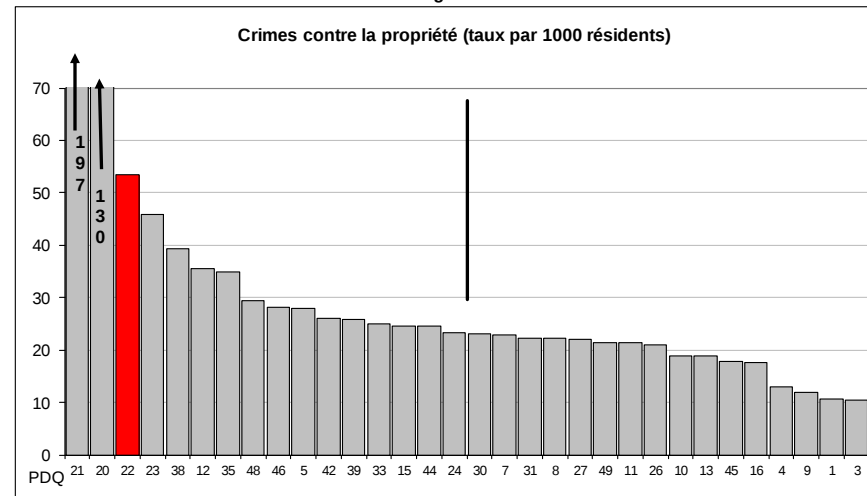


Figure 7

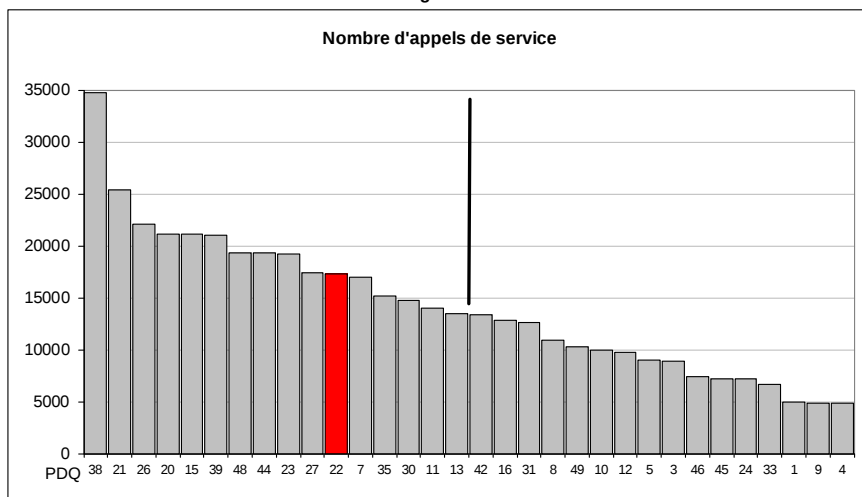
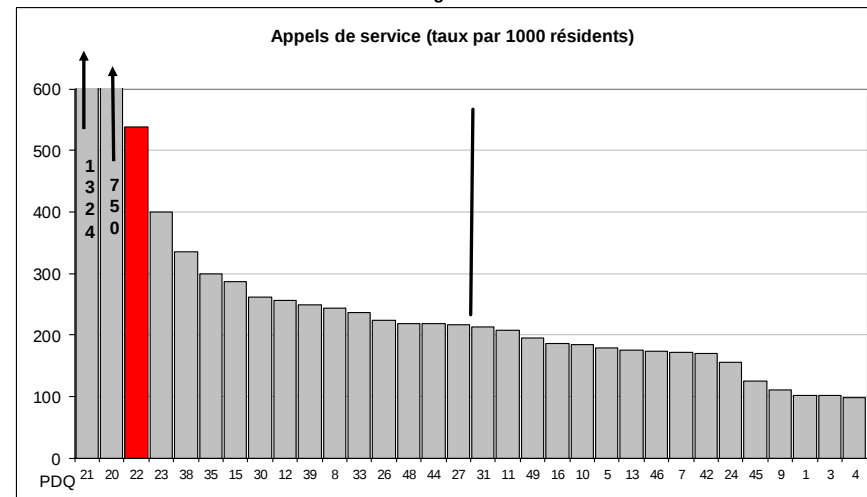


Figure 8



PDQ 22 Profil de la criminalité

Conception et rédaction:

Gilbert Cordeau
Maurizio D'Elia

Graphisme:

Geneviève Houde
Sylvie Lebeuf

ⁱ Les taux permettent de relativiser le nombre d'événements en fonction de la population résidente et de mieux comparer la situation criminelle des différents quartiers. Ils sont cependant loin d'être parfaits. Il n'existe pas de mesure permettant de tenir compte de tous des éléments contributifs de la situation criminelle globale dans un quartier donné. Pour ce faire, un ensemble de facteurs devraient être considérés : les taux devraient notamment être calculés en fonction de la spécificité de chacun des crimes (basés sur le nombre de commerces pour les crimes commis dans les commerces, sur le nombre de véhicules automobiles pour les vols dans et sur un véhicule, sur le nombre de logements pour les cambriolages de résidences, etc.); la population flottante devrait aussi être considérée; etc.

ⁱⁱ Contrairement à la moyenne, la médiane n'est pas affectée par les « scores extrêmes ». Les forts volumes de crimes dans les deux PDQ du Centre-ville viennent gonfler la moyenne. Dans ce contexte, la médiane offre un meilleur point de comparaison pour l'ensemble des PDQ. Pour les mêmes raisons, les données de ces deux PDQ ont été exclues des calculs des moyennes et écarts-types utilisés pour déterminer les seuils de signification présentés dans la dernière colonne du tableau 2.